

BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE – GRENIERS

DIMANCHE 11 JUILLET 2010

ORGANISATEUR

PETANQUE « BOULE DU LAC » DE CAZAUX LA TESTE DE BUCH 33260
Téléphone : 06 33 04 27 56 – 05 56 22 28 39 mail : Claude.badet33@orange.fr

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

N° TELEPHONE : / / //.....

N° CARTE D'IDENTITE :

Joindre obligatoirement une photocopie de la carte d'identité de l'explosant.

TARIF PRIX UNIQUE :

15 EUROS LES 5 METRES AVEC UNE PROFONDEUR DE 5 METRES

RESERVATION : 5 METRES = 15 €	1 MODULE
10 METRES = 30 €	2 MODULES
OU PLUS	MODULES

Le véhicule de chaque exposant pourra rester sur le stand de vente

REGLEMENT PAR CHEQUE A LIBELLER A : PETANQUE BOULE DU LAC

Fait à :

Le :

Signature

Renseignements site : www.videgreniers.org

Bulletin d'inscription : téléchargement www.parcexpo-bassinarcachon.com

ou à prendre Bar-Brasserie « Chez Guss » Place Gambetta La Teste de Buch 33260

Dépôt bulletin d'inscription : Parc des Expositions La Teste de Buch

ou Bar-Brasserie « Chez Guss » Place Gambetta La Teste de Buch 33260

ou courrier à : Badet Claude 3 avenue de la Règue Verte Arcachon 33120

(avant le 4 juillet)

**PETANQUE « BOULE DU LAC » DE CAZAUX
33260 LA TESTE DE BUCH
06 33 04 27 56 – 05 56 22 28 39**

**REGLEMENT INTERIEUR
VIDE GRENIER - BROCANTE - COLLECTION
FOIRE AUX PUCES
PARC DES EXPOSITIONS - LA TESTE DE BUCH 33260**

Le présent règlement intérieur entraîne l'acceptation par les participants professionnels ou particuliers.

Il est interdit de vendre toute arme à feu, les animaux de toutes sortes et tous produits illicites. Les transistors ou toute musique d'ambiance ne sont pas autorisés.

Pour respecter la réglementation, tous les prix doivent être affichés, les particuliers doivent limiter leurs engagements à 2 par an selon la réglementation en vigueur. Les produits vendus sont personnels et ne peuvent pas faire l'objet d'achat pour la circonstance.

L'exposant s'engage à rester jusqu'à la fermeture annoncée qui a été fixée à 18 h 30. Un départ avant cette heure est désobligeant pour les autres exposants.

La mise en place se fait à partir de 6 h du matin jusqu'à 8 h 30.

Tout exposant est responsable des dégâts qu'il pourrait éventuellement occasionner sur le site.

Suivant les sites et le nombre important d'exposants, les organisateurs peuvent être amenés à délimiter les exposants par zones de classement de matériel, ceci dans l'intérêt des exposants et de la clientèle.

L'exposant s'engage à laisser son emplacement propre le soir et à ne laisser aucun sac poubelle et débris.

L'association organisatrice se réserve le droit de plaçage et attributions des emplacements.

Afin d'éviter tous litiges avec les exposants, il ne sera pas délivré aucun emplacement préférentiel.

Aucun matériel ne sera fournis (tables, chaises, parasols etc.....).

PETANQUE « BOULE DU LAC » DE CAZAUX

33260 LA TESTE DE BUCH
06 33 04 27 56 – 05 56 22 28 39

QUESTIONNAIRE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

MATERIEL EXPOSE A LA VENTE

COCHER LES CASES UTILES

- Vaisselle – divers ménager – linge de maison – vêtements☒
- Meubles – tableaux☒
- Livres – disques – jouets☒
- Articles jardin – petit outillage – tondeuses – tables – chaises – et divers☒
- Matériel de piscine☒
- Articles loisirs – sports☒
- Matériels divers☒
- Deux roues☒
- Vélos – Motos (immatriculation – photocopie d’un justificatif)☒
- Matériel professionnel artisanal☒
- Métiers☒
- Objets☒

Encaissement le lendemain de la manifestation.

Annulation possible 7 jours avant la manifestation, uniquement pour raison grave et sur présentation d’un justificatif, la pluie ne pouvant être une cause de désistement.

Dans l’éventualité d’une annulation par les organisateurs, les exposants seront prévenus par courrier ou par téléphone selon les possibilités.

Les règlements seront restitués ou conservés pour une date de manifestation ultérieure selon le choix de chacun.